



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22012557***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

20 JAN. 2022

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0765 322 575**

Nom

(en entier) : **MURPROTEC QUALITY SERVICE**(en abrégé) : **MQS**Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **AVENUE DE L'INDUSTRIE 22 à 1420 BRAINE-L'ALLEUD****Objet de l'acte : Nomination commissaire**

La publication au moniteur belge du 19/03/2021 relative à la nomination du commissaire insérée dans les dispositions transitoires de l'acte de constitution de la société est erronée.

Le texte correct est le suivant :

l'assemblée générale désigne en qualité de commissaire le cabinet DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises SRL, ayant son siège à 1170 Bruxelles. Ce cabinet a déclaré désigner comme représentant permanent M. Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises associé. Le mandat portera sur trois exercices comptables, à savoir 2021, 2022 et 2023 et prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels 2023

Pasquale Di Donato
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 28/01/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).